

## CONTRAT DE RESERVATION DE CHAMBRE(S) D'HÔTES

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans notre maison d'hôtes.

Vos hôtes seront ravis de partager aussi la table d'hôte si vous le souhaitez.

Vous pourrez aussi bénéficier de cours de yoga et/ou de soins énergétiques.

### Propriétaires

Mr et Mme LOIR David et Nora  
25 rue de la Raffinerie  
85410 la caillère St Hilaire

Tel : 06-50-67-30-29

Ou : 06-11-22-18-94

mail : [d.loir@hotmail.fr](mailto:d.loir@hotmail.fr)

### Locataire

Mr ou Mme NOM :

Prénom :

Adresse :

tel :

mail :

nbre d'adultes

nbre enfants (2à12 ans)

lit bébé : oui ou non\*

### VOTRE RESERVATION :

Date d'arrivée (entre 16h et 18h)

date de départ (avt 11h)

N'oubliez pas de préciser si vous arrivez après 18h

			cocher la ou les cases correspondantes avec le nombre	Montant
<b>Chambre Merlin</b>	<u>Chambre double + 4 couchages</u>			
Couleur bleue Petit déjeuner inclus salle de bain privée	1 ou 2 personnes	70,00 €		
	3 personnes	95,00 €		
	4 personnes	120,00 €		
	5 personnes	145,00 €		
	6 personnes	170,00 €		
<b>Chambre Morgane</b>	<u>Chambre double + 4 couchages</u>			
Couleur rouge/noir, Petit déjeuner inclus salle de bain privée	1 ou 2 personnes	70,00 €		
	3 personnes	95,00 €		
	4 personnes	120,00 €		
	5 personnes	145,00 €		
	6 personnes	170,00 €		
<b>TAXE DE SEJOUR</b>	Forfait de 0,50€ /nuit et /pers majeure	0,50 €		
<b>TABLE D'HÔTES</b>	Entrée/plat ou plat/dessert :	15,00 €		
	Enfants – 12 ans	10,00 €		
	apéritif et 1 verre de vin	5,00 €		
<b>COUR DE YOGA</b>	1H de cour	15€/pers		
<b>SOIN ENERGETIQUE</b>	Entre 1h et 1h30	50€/pers		
<b>LOCATION SALLE</b>	Salle de formation 60m <sup>2</sup>	100€/jour		
			<b>TOTAL</b>	

Montant des ARRHES (50% du total à régler 10 jours avant la date) :

\* entourer la bonne réponse

## **REGLEMENT DES ARRHES (remboursement pour raison médicale ou obligation familiale d'urgence)**

VIREMENT BANCAIRE

IBAN ; FR76 1470 6000 3473 9449 3814 962

BIC : AGRIFRPP847

Cette réservation prendra effet à réception de ce contrat signé et du règlement des arrhes.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Travaillant tous les deux sur l'extérieur, nous vous demandons de respecter les temps de repos soit : à partir de 21h30 jusqu'à 6h30.

Les heures de repas :

petit déjeuner entre 7h30 et 10h

repas du midi : entre 13h et 14h

repas de soir partagé : entre 19h30 et 20h30.

Il n'est pas toléré de fumer dans la maison, ni de manger dans les chambres.

La décoration des espaces n'est pas modifiable sous aucun prétexte.

Vous avez à disposition du rangement dans les chambres, attention de ne rien oublier !!

Dans le cadre d'un groupe de formation, il n'y a pas de privilège particulier, seules les 3 chambres sont à louer. Nous préconisons le partage de la chambre Viviane pour les formateurs.

Nous vous incitons fortement à prévoir des chaussons pour circuler sur le rez de chaussé. **Pas de chaussures à l'étage.** Vous pouvez également circuler pieds nus dans la maison sans soucis.

## **Nous avons deux chiens à la maison, ils sont habitués aux hôtes.**

### **Nous ne préférons pas avoir d'autres chiens afin d'éviter tous conflits !!**

Le jardin est à votre disposition.

Nous pouvons vous laisser une clé si besoin, elle sera facturée 50€ en cas de perte (nécessité de changer le canon de porte)

Merci de respecter notre lieu de vie, d'entretenir vos espaces privés.

Je soussigné, .....déclare être d'accord sur les termes du contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes à verser sous 5 jours après confirmation des disponibilités (par mail ou téléphone). Le règlement du solde se fera en fin de séjour.

Nous avons prit connaissance du règlement intérieur et nous engageons à le respecter.

LE : .....à : .....

Signature du client précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé »